INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 AOÛT 2021

Lundi le 23 août 2021
À compter de 18 h 34
Par conférence Zoom
6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse

Les membres du conseil municipal présents par conférence Zoom sont :

CONSEILLERS(ÈRES)	DISTRICTS
Armando Melo	Blanchard
Normand Toupin	Chapleau
Barbara Morin	De Sève
Michel Milette	Ducharme
Luc Vézina	Lonergan
Johane Michaud	Marie-Thérèse
Régine Apollon	Morris
Christian Charron	Verschelden

formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Madame la Mairesse Sylvie Surprenant.

Assistent également à la séance extraordinaire du conseil :

Sylvie Trahan	Greffière
Chantal Gauvreau	Directrice générale

Madame la Mairesse constate le quorum et ouvre la séance.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

1.- OUVERTURE

Note au lecteur

- *La mairesse ou toute personne qui préside une séance du conseil a droit de voter mais n'est pas tenue de le faire; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q. c. E-2.2). Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution tient compte de ces paramètres. Une mention spéciale sera donc ajoutée pour signaler l'expression du vote de la mairesse ou du président de la séance, le cas échéant.*

- *Le présent procès-verbal reflète les décisions administratives adoptées par le conseil municipal de la Ville de Sainte-Thérèse lors de la séance publique dont la date est dévoilée au début dudit procès-verbal. Le lecteur doit toutefois être avisé qu'en vertu des dispositions contenues à la Loi sur les cités et villes, ce procès-verbal doit faire l'objet d'une approbation finale, laquelle est délivrée par décision du conseil municipal, lors de sa séance suivante.*

Sylvie Trahan
Greffière du conseil municipal

RÉSOLUTION 2021-433

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Luc Vézina appuyée par Madame la Conseillère Johane Michaud, il est résolu:

- **QUE** l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que rédigé sur les copies remises aux membres du conseil soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

2.- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)

Aucune question

3.- RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

4.- GESTION DU TERRITOIRE

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

5.- ADJUDICATION CONTRACTUELLE

RÉSOLUTION 2021-434

Contrat 2021-49 - services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux concernant les travaux de réfection sur une partie du boulevard du Domaine - honoraires supplémentaires

ATTENDU la résolution 2021-289 adoptée le 7 juin 2021, par laquelle le contrat 2021-49 relatif à l'octroi d'un mandat pour des services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux concernant les travaux de réfection sur une partie du boulevard du Domaine, était accordé à la firme " *SNC-Lavalin GEM Québec inc.* " au montant de 29 571 $ (taxes incluses) ;

ATTENDU les dispositions du règlement 1290 N.S. sur la gestion contractuelle ;

CONSIDÉRANT QUE des honoraires supplémentaires seront nécessaires pour la surveillance desdits travaux ;

ATTENDU QUE le coût total des honoraires supplémentaires est de 10 429 $ (taxes incluses) ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le Conseiller Armando Melo appuyée par Mme la Conseillère Johane Michaud, il est résolu:

- **D'APPROUVER** les honoraires supplémentaires au contrat 2021-49 d'une somme de 10 429 $ (taxes incluses) portant le coût total dudit contrat à 40 000 $ (taxes incluses) au lieu de 29 571 $ (taxes incluses) ;

- **DE MODIFIER** le contrat 2021-49 afin d'y ajouter lesdits honoraires supplémentaires ;

- **QUE** la trésorière soit et est autorisée à approprier ce dépassement et ces travaux supplémentaires au règlement 1312 N.S. du budget des activités d'investissements.

Adoptée à l'unanimité.

6.- FINANCES

7.- RESSOURCES HUMAINES

8.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.- SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX PUBLICS

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

10.- ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS COMMUNAUTAIRES

11.- SÉCURITÉ PUBLIQUE

12.- COMMUNICATION DU CONSEIL MUNICIPAL

13.- AFFAIRES NOUVELLES

14.- DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

15.- LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2021-435

Levée de la séance

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Normand Toupin, appuyée par Madame la Conseillère Régine Apollon, il est résolu:

- **QUE** la présente séance soit et est levée à 18 h 36.

Adoptée à l'unanimité.

SIGNATURES D'APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, nous attestons, en notre qualité de mairesse (ou la personne qui préside la séance) et de greffière (ou de greffière adjointe en cas d'absence) que le conseil municipal a approuvé le présent procès-verbal lors de la séance suivante.

_____ _____

Mme Sylvie Surprenant, mairesse — Date

_____ _____

M[e] Sylvie Trahan — Date
Greffière de la Ville

COPIE VIDIMÉE
GREFFIER - VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE
02-09-2021
DATE

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER